

+ Rév. Père T. M. D. Laforge

Les Origines de la Foi en Périgord

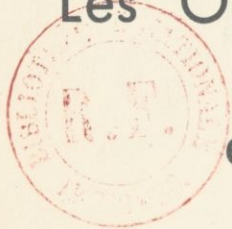
1764-4-1

Les nombreux monastères
que nous relevons en
Périgord sont bien un
témoignage de la foi
de nos ancêtres.



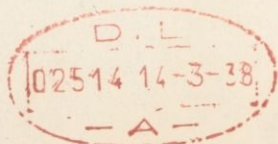
BRIVE
IMPRIMERIE CATHOLIQUE
1937

Les Origines de la Foi
en Périgord



4°2 K²

7890



Permis d'imprimer :

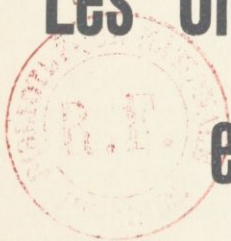
11 Décembre 1937

R. DUPIN DE SAINT-CYR

Vicaire Général

Rév. Père T. M. D. Laforge

Les Origines de la Foi en Périgord



Les nombreux monastères
que nous relevons en
Périgord sont bien un
témoignage de la foi
de nos ancêtres.



INTRODUCTION

En prenant la plume pour raconter les origines de la foi dans notre Périgord et pour étudier quelle part l'influence monastique a eue dans son développement, je ne puis m'empêcher de songer à la parole du livre des Proverbes : Corona senum filii filiorum ; et gloria filiorum patres eorum.

On ne saurait faire un pas sur ce sol sans y trouver les traces d'un ancien couvent. Aussi pouvons-nous dire avec saint Pierre Damien : « L'Eglise universelle a été fondée et « primitivement gouvernée par des moines. » (1)

De prime abord cette parole paraît exagérée, mais en se remémorant la vie des apôtres, ces colonnes de l'Eglise, et des premiers disciples du Christ, on voit le bien fondé de l'assertion de cet évêque, car il est évident que la vie commune a existé dès l'origine de l'Eglise.

Cette vie fut celle des premiers chrétiens à Jérusalem. On les vit distribuer leurs biens aux pauvres ou les mettre en commun ; ils vivaient unis par les liens de la charité.

« Or, nous dit saint Luc, tout ce qu'il y avait de fidèles « n'était qu'un cœur et qu'une âme ; et aucun d'eux ne disait « être à lui ce qu'il possédait ; mais toutes choses étaient mises en commun » (2).

Cette vie commune eut une durée éphémère ; elle était peu pratique et s'opposait à la diffusion du christianisme ; mais après la dispersion des apôtres et la fondation des églises, nous voyons les évêques grouper leurs prêtres afin de mener autant que possible la vie commune.

(1) Pierre Damien. Opuscules 28.

(2) St Luc. Actes ch. IV, verset 32

En réalité la vie religieuse subsista même au milieu des persécutions. Toutefois elle ne prit son complet développement qu'après le règne de Dioclétien et l'avènement de Constantin.

Alors se peuplèrent les déserts de la Thébàide et les bords du Nil; là des solitaires, cherchant le calme et voulant mener une vie plus parfaite, se construisirent des cabanes. La vie de ces ascètes était partagée entre la prière et le travail. Ils couchaient sur la dure, vivaient de racines, de pain grossier; ils avaient l'eau du torrent ou d'une source pour étancher leur soif. Ainsi vécurent les Paul, les Antoine, les Pacôme et les Hilarion, etc.

Plus tard des couvents furent construits en Palestine et en Syrie. Jérôme se fixe à Bethléem, Rufin à Jérusalem. Saint Basile donne une règle aux divers couvents qu'il a établis. Saint Augustin, à Hippone, établit les clercs réguliers et donne une règle qui est devenue la norme d'un grand nombre d'Instituts.

En Gaule, la vie monastique prendra naissance avec Cas sien dans les îles de Lérins, puis à Marseille où nous trouvons le couvent de saint Victor; plus tard ce seront les monastères d'Agaune en Bourgogne, de Poitiers avec sainte Radegonde, de Ligugé, de Marmoutier avec saint Martin.

A partir du v^e siècle, presque tous nos évêques sont d'anciens moines. Citons au hasard: saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours, Eucher de Lyon, Césaire d'Arles, saint Victrice de Rouen, saint Maurile d'Angers, saint Hilaire d'Arles, saint Maxime de Riez, Rustique de Narbonne, saint Loup de Troyes, saint Germain d'Auxerre. Avant d'être élevé au siège de Reims, saint Rémi avait vécu en reclus.

On pourrait citer encore d'autres noms, tant son nombreux les hommes sortis de leur retraite pour être promus à l'épiscopat.

Et ces hommes de Dieu n'avaient pas en vue le seul bien des âmes; en acceptant la responsabilité du pouvoir, ils entendaient servir les intérêts de la patrie. Tels seront saint Loup qui arrête Attila aux portes de Troyes et saint Agnan à Orléans. Les citoyens de cette ville songeaient à ouvrir les portes au roi des Huns, quand saint Agnan conseilla la résistance, leur promettant l'arrivée prochaine de Syagrius.

Les Barbares ont-ils tout ravagé et emmené les vaincus en captivité, les moines trouvent des ressources pour racheter les captifs. Ils cultivent les champs et c'est grâce à eux, « dit « un écrivain incroyant, que la France se couvre de vignobles, de pâturages et de blés. Les traditions de l'agriculture romaine furent conservées et propagées par les moines. Leurs couvents étaient des fermes modèles » (1).

Les trois huitièmes de nos villes et de nos bourgs doivent leur existence aux moines: Saint-Brieuc, Saint-Valéry, Saint-Servan, Saint-Malo, Saint-Omer, Saint-Pol, Saint-Léonard, Saint-Yrieix, Saint-Mathieu, Saint-Junien, Saint-Calais, Saint-Maixent, Saint-Pardoux, Saint-Riquier, Saint-Germain, Saint-Pourçain, Saint-Dié, Saint-Avoid, Saint-Sever, Saint-Pons, Saint-Papoul, Saint-Lizier rappellent le nom d'un moine, etc., etc.

Combien de villes qui, sans porter le nom d'un moine, ont vu le jour autour d'un monastère; citons entre autres: Guéret, Pamiers, Aurillac, Perpignan, Luçon, Tulle, Saint-Girons, Lescar, Saint-Denis, la Réole, Redon, Nantua, Terrasson, Sarlat, Nontron, Domfront, Abbeville, Uzerche, Brive, Gaillac, Saint-Jean-d'Angély, Mauriac, Brioude, Saint-Amand-en-Berry, Château-Chalon, Salins, Saint-Claude (2).

Remiremont (Romarici Mons) se forme autour du monastère de chanoinesses fondé par saint Romaric. Compiègne a pour origine un monastère. Montreuil-sur-Mer (monasteriolum), couvent fondé par saint Salve, sera l'origine de cette ville. Il en est de même de Fécamp qui doit son origine à Saint-Ouen; de Maubeuge où sainte Aldegonde fonde un monastère. Luxeuil nous rappelle le nom de saint Colomban; le mont Saint-Michel créé par saint Aubert, évêque d'Avranches, donnera naissance à la petite cité qui porte ce nom.

Ce rapide coup d'œil, quoique fort incomplet, nous dit quelle a été l'influence des couvents pour développer en Gaule la civilisation chrétienne.

Si, usant de leur prestige, les religieux ont pu créer des villes ou favoriser le commerce grâce aux foires qu'ils éta-

(1) E. Dutilleul. Histoire des Corporations religieuses en France. Paris, Amyot, p. 108.

(2) Les moines d'Occident. Montalembert. Introduction.

blissaient en vertu de décrets royaux, ils n'ont pas moins été utiles à la société en favorisant l'étude des lettres.

Au 5^e siècle, l'Occident ignorait tout du génie de l'antiquité grecque ou romaine. Sans doute Arles et Autun avaient bénéficié de l'occupation romaine, mais la Gaule dans son ensemble ne savait rien de ce passé.

Les moines se mirent à copier les manuscrits, et, comme le dit M. Guizot: « c'est par là que les lettres se sauvèrent « de la ruine qui les menaçait » (1).

A cette époque, un Fortunat à Poitiers, un Sédulius et un Grégoire de Tours sont les précurseurs de cette pléiade de moines qui s'adonneront à la culture des lettres.

Au ix^e siècle, Hinemar, Paschase Ratbert, Raban-Maure et Jean Scot Erigène sont des savants remarquables.

Gerbert, l'humble écolâtre de Reims, plus tard abbé de Bobbio, archevêque de Ravenne et enfin pape, sous le nom de Sylvestre II, fait figure d'homme de Génie: il devance son siècle par sa vaste érudition.

Saint Odon, Flodoard, Pierre Lombart, Guillaume de Champeaux, Lanfranc, saint Anselme, qui apparaissent deux siècles plus tard, font honneur à la science par la vaste étendue de leurs connaissances.

Est-il besoin de rappeler l'action exercée par saint Bernard?

Non contents de se livrer à l'étude, les moines ont fait bénéficier la société de leur savoir. Les abbayes de Ferrières, du Bec et de Sainte-Geneviève, à Paris, ont fondé des écoles célèbres qui sont devenues comme les mères de nos universités.

A qui devons-nous la Sorbonne? à un chanoine de Paris.

Qui a fondé les collèges d'Harcourt, de Navarre? les Jésuites. De ces collèges sont sortis des savants tels que: Clémangis, Budé, Danès et Bossuet.

Nos philosophes dépassent-ils le génie d'un Albert le Grand, d'un Gerson, d'un saint Thomas et d'un Alexandre de Halès?

Au hasard je cite quelques noms célèbres de Dominicains: Jean Tauler, Melchior Cano, Raymond de Pénafort, Biliuart, Zigliara et le savant Père Denifle. Quoiqu'étrangers à

(2) Guizot. Hist. de la civilisation en France. t. 1^{er}, p. 136.

la France, ces religieux donnaient assez de lustre à cet ordre pour n'avoir pas à être proscrits de France.

A la fois peintres, poètes, musiciens, architectes, entrepreneurs de ponts, comme à Terrasson et autres lieux, cultivateurs ou écrivains, ces moines avaient bien servi leur patrie. Ils ont été chassés parce que, disait-on, on pouvait redouter qu'ils suscitassent des difficultés à l'Etat comme l'avaient fait les Protestants au *xvi^e* siècle. On leur promit l'autorisation s'ils se faisaient connaître, mais on la leur promettait à des conditions inacceptables, aussi ont-ils préféré l'exil au déshonneur.

Les Loges avaient atteint leur but! Avaient-elles le désir de prendre les intérêts du pays en proscrivant les congrégations religieuses? Le croire, serait de l'aberration. Pour ces gens-là la Patrie ne compte pas, ce qui importe, c'est de détruire la foi chrétienne qui a formé l'âme de la France.

Le vieux roi Léopold, dans un de ses fréquents voyages en France, disait au Président Fallières en faisant allusion à la faute commise: « Monsieur le Président, avez-vous beau-
« coup de braves gens comme eux à m'envoyer? Conti-
« nuez! »

Ce monarque signalait avec pas mal d'esprit la faute commise par le gouvernement.

Il y a, hélas! dans la vie des peuples des heures tragiques, heures remplies à tel point de prévarications, d'attentats contre Dieu, que las de patienter, notre Maître à tous aveugle ceux qui ont en mains le pouvoir. Or, comme la gloire divine ne saurait s'obscurcir, que Sa Majesté outragée doit être vengée, il arrive ce que nous avons vu: le Créateur appelle à lui les plus terribles fléaux.

Nous les avons vécues, de 1914-1918, ces heures angoissantes! Et quand sur nous s'exerçait avec tant de rigueur la justice d'En-Haut, ces religieux chassés accouraient de toutes les contrées du monde afin de défendre leur ingrate patrie. Et ceux que l'âge ou les infirmités retenaient dans le cloître, priaient et expiaient pour la France coupable.

La secte qui nous gouverne ne pouvait pas ignorer le mérite de ces religieux; avait-elle des motifs sérieux pour les persécuter? Non! C'est sa haine, uniquement sa haine pour le christianisme qui a motivé son acte.

On a bien dit au Sénat, et c'est un ministre de l'Instruc-

tion publique qui a tenu ce langage : « Ils sont indépendants
« de la juridiction épiscopale et obéissent à des étrangers ».

En quoi étaient-ils indépendants, dès lors qu'ils ne pouvaient ni prêcher, ni confesser sans l'approbation épiscopale ?

« Obéissant à un supérieur étranger, a-t-on dit, ils n'ont
« pas la liberté de leurs actes. »

Le pape serait-il par hasard un étranger pour les catholiques ? Sa suprématie spirituelle s'étend, ce me semble, sur tout l'univers où il a des enfants professant sa foi.

Étaient-ils indépendants de l'autorité civile ? Non, encore, et le ministre qui tenait ce langage trompait l'opinion. N'était-il pas libre de contrôler par sa police ce qui se passait dans les couvents ? Jamais, que je sache, ils ne se sont dérobés quand on a voulu enquêter sur leur compte ; ils n'avaient rien à redouter de la lumière ! La Franc-Maçonnerie, qui s'intitule société secrète, ne saurait en dire autant.

Jamais les religieux n'ont été mêlés aux luttes des partis. Étaient-ils inféodés à telle ou telle forme de gouvernement ? Non ! Ils avaient accepté sans arrière-pensée les directives de Léon XIII et s'étaient ralliés avec de Mun et Monseigneur Lavigerie au régime voté par l'assemblée nationale.

En janvier 1852 le père Lacordaire, déplorant la situation de notre pays, écrivait à un de ses amis :

« Notre pays est perdu s'il ne revient à la religion. Il
« s'agit sans doute de nouveau, mais ce sera une agita-
« tion stérile, tant qu'il n'aura pas ouvert les yeux à la lu-
« mière qui tombe par Jésus-Christ et par l'Évangile, de
« l'Éternité. »

La lumière d'où venait-elle à notre bien-aimée patrie ? Ceux qui ont mis les religieux au ban de la société l'ignorerait-ils ? Mais alors ils auraient leur éducation à refaire et à étudier les origines de notre pays. Ils apprendraient qu'avec la conquête franque sont apparus les ordres religieux, qui ont transformé la Gaule. Ce sont ces proscrits qui ont enseigné ces vertus qui sont l'apanage de notre race : loyauté, tendre compassion pour ceux qui souffrent, ardeur persévérante dans la pratique de la charité, ce qui a fait dire à Gibbons : « Ils ont formé nos sociétés modernes comme les
« abeilles forment leurs ruches. »

Ces leçons de courage, de dévouement, de désintéresse-

ment données par les moines sont nécessaires en tous temps; peut-être en avons-nous plus besoin que jamais à notre triste époque.

Donc le pays n'avait pas le droit de se montrer ingrat envers ceux avec qui il avait contracté une si grande dette de reconnaissance.

En écrivant l'histoire de nos monastères en Périgord, je veux surtout montrer par ce modeste travail quelle influence ont eue les ordres monastiques pour la diffusion de la foi dans notre petite patrie.

Ce travail, entrepris à un âge où j'aurais droit au repos, sera très incomplet. A côté des monastères il y a bon nombre de prieurés dont je ne puis parler, n'ayant eu à ma disposition aucun document. Ce n'est pas à soixante dix-neuf ans que l'on peut se faire pèlerin pour aller dépouiller les archives de toutes les communes.

Tout imparfait qu'il soit, ce travail donnera une vue d'ensemble sur tous nos couvents. Je trace un sillon; plus tard une âme charitable reverra cet écrit et saura en combler les lacunes.

Je donne en guise de préface les Origines probables de la foi en Périgord. La lecture de cette préface s'impose si l'on veut bien comprendre l'idée dominante qui a inspiré ces lignes.

Auteurs consultés

Actes du Parlement de Paris.
Annales agricoles de la Dordogne.
Annales historiques de Bergerac.
Annuaire du Périgord.
Annuaire 1907.
Archives de la Dordogne, Tarde.
Archives du Vatican.
Archives communales.
Archives nationales; coll. Doat.
Archives de l'Empire, minutes du Grand Conseil.

- Archives du Maine-et-Loire.
Archives de la Charente.
Antiquités de Vésone, t. II.
Archives des Basses-Pyrénées.
Archives de Sarlat.
Achéry (d') spicilegium, t. XIII.
Audierne (Histoire du Périgord).
Barante (de). Histoire des Ducs de Bourgogne, t. XII.
Brugière (Ch.). L'ancien Périgord.
Branche Dominique. Hist. de la Chaise-Dieu.
Bibliothèque nationale. U. S. Collection Périgord.
Bouyssi.
Bulletin Archéologique de la Dordogne, t. L., III, XV, XXIX,
XXXIII, XLII, XLIV, XXXI, XLV, années 1885, 1879, 1883, 1906,
1915, 1904, 1922, 1937.
Bibliothèque du Poitou.
Bède, le vénérable (de locis sanctis).
Baulze. Bollandistes, t. X.
Cabrol (Dom). Dict. d'archéologie Chrétienne.
Chronique d'Adhémar. Labbe, t. II.
Calmet (Dom). Histoire du Languedoc.
Congrès archéologique de Périgueux 1927.
Comte E. abbaye de Châtres.
Clairambault. B. N.
César, de Bello Gallico.
Durand Ch. Le pont de Terrasson.
Dupuy, t. I, II.
Darras. Hist. de l'Eglise
Echo de Vésone.
Estiennot. Bibliothèque nat.
Entraygues. Notre-Dame de Périgord.
Faillon, t. II.
Fonds Lépine.
Froissart. (Mémoires du XVI^e siècle). Prise de Bergerac.
Grégoire de Tours. Hist. de France, I, II
Guyot, somme des conciles.
Gallia Christiana. t. II.
Geoffroy de Vigeois.
Géraud Lavergne. Montignac.
Gourges. Dict. topographique de la Dordogne.
Histoire des villes de France, t. II.
Histoire de l'abbaye de Saumur.
Irénee. (Adversus Hæreses).
Jager. Hist. de l'Eglise de France.
Jarry. Les évêques de Périgueux.
— Cent. St-Bernard en Périgord.
Jurades, t. III, X.
Jacques Boyer (Dom). Voyage en Périgord.
Labbe, nova bibilothéca. m. s. t. II.
Lacordaire. Ste-Madeleine.

- Lavialle. Titulaires et Patrons.
Leydet, fonds Lépine.
Laugardière (de). Le Nontronnais.
Laffon Raoul (docteur). Prévôté de Ladornac.
Livre des miracles de Saint Sacerdos.
Maubourget. Le Périgord méridional.
Mollat, n° 17486.
Meynardier (de). Bergerac sous les anglais.
Moreau, rôles gascons.
Manuscrit du x^e siècle.
Mayjonade (Mgr). Cadouin, 2^e édition.
Mabillon.
Naudin, journal de la Dordogne.
Pergot, vie de saint Sour.
— Les origines des hôpitaux.
— L'abbaye de Terrasson.
Pierre de l'Estoile. Journal de Henri III.
Pontificat de Clément VI, t. xxxviii.
Patrologie latine, II, LIV, LXXI, CVII.
Patrologie grecque, t. xx.
Paul (saint), à Timothée.
— ad Corinthios.
Pline. Livre x, lettre VII à Lucilius.
— 97^e lettre à Trajan.
Pécout (abbé). Périgueux.
Parayré, extrait des archives du Chapitre.
Regeste des Papes. Jean XXII, t. XLV.
— — Benoit XII, t. xviii, xxii.
Ruinart (Dom), opera S^{ti} Greg. Turon. L. I.
— de gloria martyrum.
Recueil des ordonnances des rois de Fr. t III.
Rennes (docteur). Le Protestantisme à Bergerac.
Riboulet (abbé). Etude Hist. sur Mgr Le Boux.
Recueil des Hist. de France, t. xiv.
Sulpice-Sévère. Histoire.
Thauzier. Château de Teintheillac.
Thou (de). Hist. universelle. L. LXXXI.
Tarde, Périgord CXLIII, CLVI, CLVIII.
Tertullien. Apologie.
Voyage en Périgord. Bulletin de la Société Archéologique, t. II.
Verneilh (de) Félix. Architecture byzantine. Vidal n° 182.
-

PRÉFACE

Sous ce titre : « ORIGINE DE LA VIE RELIGIEUSE EN PÉRIGORD », je vais écrire l'histoire des nombreuses abbayes et prieurés fondés dans notre petite patrie. Ces pages, fruit de recherches de deux années, m'ont été conseillées par M. l'abbé Sigala, curé de Terrasson, aujourd'hui professeur de Philosophie à Périgueux. J'ai hésité longtemps à publier ce travail. Je l'avais même laissé en dépôt à l'Evêché; mais sur le conseil d'amis dévoués, quoique très âgé, je me décide à faire imprimer ce livre. La dépense pour l'impression d'un volume d'au moins quatre cents pages, petit in-8°, est, à l'heure actuelle, une dépense importante.

Mon but, en faisant paraître cette œuvre, est de montrer ce que la vie monastique a fait pour développer la civilisation en notre contrée. Le plus grand nombre de nos bourgs, villes d'arrondissement, la ville de Périgueux elle-même, ont dû leur développement à un couvent.

En décrivant cette vie si intense, j'écris en même temps l'histoire de Périgueux et de nos arrondissements. Nos évêques ont bien mérité de la Patrie, eux qui ont été les défenseurs de la cité.

Puissent ces lignes donner à mes contemporains une juste idée de ce qu'ils doivent de reconnaissance à ces prélats, moines ou prêtres qui, unis dans un même sentiment de foi et de patriotisme, ont travaillé avec tant de zèle à faire grandir notre pays.

Ce livre s'adresse surtout à mes frères dans le sacerdoce.

Ils doivent avoir à cœur de connaître le passé de notre cher Périgord.

Dans la première partie, j'étudie les origines de notre Eglise et donne à son existence une date approximative, mais qui me paraît justifiée par les textes.

La foi fut lente à s'introduire parmi les habitants de cette contrée, à cause du Druidisme; mais je ne partage pas les idées de ceux qui combattent nos traditions.

Dans la II^e partie, j'écris l'histoire des développements de Périgueux, grâce à ses évêques.

La III^e partie est consacrée à l'arrondissement de Sarlat. Ici encore, on voudra bien remarquer à quel point l'influence de ses évêques s'est fait sentir dans le développement de nos Bourgs.

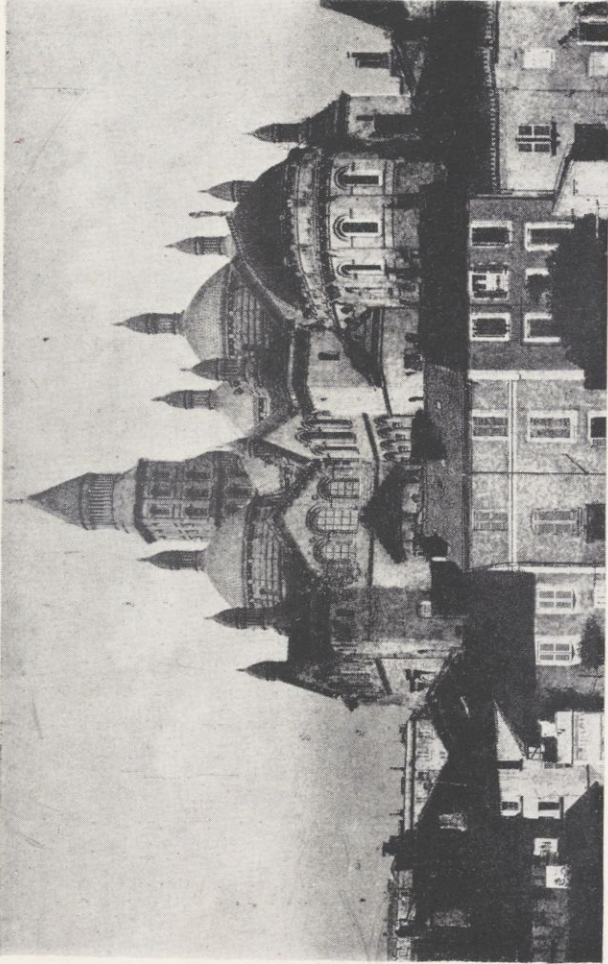
La IV^e partie traite de l'arrondissement de Bergerac. Cette partie de mon travail m'a particulièrement intéressé, tant à cause de ses origines, qu'à cause de sa lutte au moment des guerres du Protestantisme. Quelques-unes de ces pages seront, espérons-le, une révélation pour ceux qui ignoraient le passé de cette ville.

Enfin, dans les V^e et VI^e parties, je traite des arrondissements de Ribérac et de Nontron. Il y a lieu de remarquer l'origine de ces deux villes nées autour d'un couvent.

Nous y rencontrerons quelques abbayes remarquables ayant joué un rôle important aux xv^e et xvi^e siècles.

Puissent ces pages, écrites sans aucune prétention, contribuer à faire un peu de bien; puissent-elles surtout faire mieux apprécier le dévouement de ces ordres religieux, qui ont été si persécutés à notre époque.

LAFORGE.



Cathédrale de Périgueux

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE DU PÉRIGORD

CHAPITRE PREMIER

L'Église du Périgord. Ses origines

I

La *Gallia Christiana* n'assigne aucune date à la naissance de cette église. Elle admet l'apostolat de saint Front et le reconnaît pour avoir été le premier évêque de Périgueux, en ajoutant : « *At quo Sæculo floruerit, an primo, an tertio duntaxat cum aliis plerisque Gallicanarum ecclesiarum parentibus, nostrum non est hic definire.* » (1)

Toutefois, comme entre Fronto et l'arien Paterne, elle n'admet que deux évêques, on peut légitimement conclure que saint Front est venu avant la fin du 3^e siècle. Paterne était évêque en 356. Aignan et Chronope I^{er}, qui l'ont précédé, n'ont pas dû gouverner plus de vingt ans chacun, d'où il résulterait que le 1^{er} évêque de notre capitale serait venu vers 285. Cette date ne me paraît pas acceptable parce qu'il est difficile d'admettre que cette église, fondée par un saint, administrée par deux autres prélats dignes de vénération, ait pu devenir tout d'un coup arienne à moins d'un siècle de distance de sa fondation. Très certainement entre saint Front et Paterne il faut admettre d'autres évêques.

Il est donc assez difficile de donner une date exacte relativement à l'introduction du christianisme dans notre Périgord.

(1) *Gallia Christiana*. t. II, col. 1447.

Exposons rapidement les opinions divergentes des historiens relativement à cette question et voyons jusqu'à quel point elles sont fondées?

Les uns, qui sont restés fidèles aux traditions séculaires, penchent pour les temps apostoliques; d'autres sont pour le milieu du second siècle, voire même pour la fin du troisième siècle.

Jusqu'au dix-huitième siècle, on avait admis la thèse de l'évangélisation de la Gaule dès les temps apostoliques ou tout au moins la faisait-on remonter au pontificat de saint Clément. (An 95).

Les Jansénistes ainsi que Launois, suivis par quelques catholiques, furent les premiers à rejeter cette opinion comme peu fondée.

Au dix-neuvième siècle, les Bénédictins, quelques savants, entr'autres l'abbé Duchenne, ont cru erronées ces données si vénérables de l'apostolicité de nos églises des Gaules.

Nous n'avons pas la prétention de donner la clef de l'énigme, mais au moment d'étudier les progrès de la vie monacale au sein de notre petite patrie, nous ne pouvons pas nous dispenser d'insister sur cette question.

II

La religion chrétienne, disons-le de suite, a rencontré de sérieux obstacles en Périgord. Après la conquête de la Gaule par César, les Druides restaient encore tout puissants. Comment les Gaulois auraient-ils facilement abandonné leurs croyances, eux qui, instruits par leurs prêtres, étaient en possession d'un culte assez accommodant, car, faute de temples, les cérémonies n'étaient pas multipliées.

Pour eux, la belle nature, la vue du firmament, les montagnes couvertes de feuillage verdoyant, les grands lacs, suffisaient à leur rappeler le créateur de ce vaste univers. Néanmoins ils avaient des autels élevés au fond de leurs forêts séculaires. C'étaient le plus souvent trois pierres dressées sur un Dun, ou un rocher gigantesque placé au fond d'un val.

Le seul Nontronnais possède sept de ces autels: 1° la pierre branlante de Saint-Estèphe, bloc sphérique, roche granitique posée sur une surface plane et oscillant de l'Est à l'Ouest. Elle est située au fond d'une vallée étroite qu'en-

tourent de petits monticules boisés, non loin du grand étang. Près du roc, sur le granit, coule un petit ruisseau qui serpente sous un amas de roches disséminées de distance en distance, roches auxquelles on a donné le nom de Chapelet du diable.

2° Dans les environs, plus au nord, à Saint-Barthélémy, également dans un endroit sauvage, nous rencontrons le Menhir de Lapeyre.

3° A l'est, à Gros-Puy, commune d'Abjat, s'élève un vaste bloc posé sur une éminence. On peut remarquer à sa surface un bassin placé près d'un ruisseau. C'est dans ce bassin que coulait le sang des victimes, car tout indique une pierre servant aux sacrifices.

A Savernat, dans cette même commune, nous trouvons un roc branlant; puis, plus au sud, vers Saint-Saud, on remarque un dolmen.

Revenons sur nos pas: au-delà Nontron, près de Lapeyre d'Augnac et de Pot-Perdu, nous rencontrons un roc branlant; il est situé au fond d'un ravin sauvage. On y voit, comme à Saint-Estèphe, un massif de roches sous lesquelles coule un petit ruisseau. Enfin, près de Javerlhac, on doit signaler encore une pierre Virade.

Dans la commune de Bouillac, nous avons le village de Peyro-Levado; à Sainte-Sabine, à Dragaren, à Cône, à Eylian, à Brouchaud, où il y a un reste d'abbaye, nous rencontrons partout des dolmens et des villages sous la dénomination de Peyro-Lavado. Je puis citer encore des dolmens à Saint-Aquilin, à Paussac, près de Bourdeilles. A Brantôme, ce sera un autel druidique bien conservé; à Saint-Laurent de Castelnau, le dolmen de Pierre-longue; Archignac, la Chapelle Aubareil, Eyvignes ont également des dolmens; à Bas-seuilh, on voit un menhir. (1)

Ce rapide coup d'œil nous prouve l'influence exercée par les Druides sur les populations de la campagne; or, ces endroits signalés vont nous fixer pour situer les monastères.

III

D'après ce que je viens de dire, on peut comprendre facilement à quel point les missionnaires avaient un difficile accès dans ces régions très sauvages, peu habitées et auprès

(1) Audierne. Hist. du Périgord, p. 533.

d'une population très arriérée. Forcément les envoyés de Rome durent se cantonner dans les centres. Or, en fait d'agglomération en Périgord, nous avons Vérone et Bergerac. Sarlat, Ribérac et Nontron n'étaient que des villages. De loin en loin dans ces régions boisées, on apercevait quelques maisons, mais de vie, il n'y en avait qu'une apparence.

De plus, les premiers missionnaires, voyageant à pied, ont dû suivre les voies romaines, aussi abandonnaient-ils les campagnes à leur triste sort. Ne pouvant y séjourner faute de centre important, ils durent se fixer dans les villes rencontrées sur leur passage.

On devra attendre les invasions des Barbares et les ordres religieux, surtout les fils de saint Benoît, avant de constater une diffusion intense de la foi chrétienne dans nos bourgades. Mais de ce que la croyance catholique n'a pu être embrassée par la masse avant la fin du *xiv^e* siècle, nous n'avons pas dans ce fait une raison suffisante pour repousser jusqu'à cette époque l'origine de notre église du Périgord.

Avons-nous réellement le droit, contrairement à la croyance de nos pères, de soutenir que le christianisme n'a seulement atteint nos contrées qu'à la fin du *iii^e* siècle? Nous ne sommes pas de cet avis, et les textes sur lesquels on s'est appuyé pour renverser nos traditions ont été, d'après nous, fort mal interprétés, comme ils sont aussi contredits par la lettre de Pline à Trajan et par les affirmations des apologistes.

IV

En l'an 100 de notre ère, Pline le jeune, Gouverneur de Bithynie, ne sait quelle ligne de conduite tenir à l'égard des chrétiens qui sont dénoncés. Aussitôt il écrit à son empereur :

« Je me suis fait un devoir de vous consulter sur tous mes
« doutes. Car qui peut mieux que vous me guider dans mes
« incertitudes ou éclairer mon ignorance? Je n'ai jamais
« assisté aux informations contre les chrétiens; aussi j'igno-
« re à qui et dans quelle mesure s'applique ou la peine ou
« l'information. Je n'ai pas su décider s'il faut tenir compte
« de l'âge, ou confondre dans le même châtement l'enfant
« et l'homme fait; s'il faut pardonner au repentir, ou si ce-
« lui qui a été une fois chrétien ne doit pas trouver de sau-
« vegarde à cesser de l'être; si c'est le nom seul, fût-il

« exempt de crime, ou les crimes attachés au nom que l'on
« punit ?

« Voici toutefois la règle que j'ai suivie à l'égard de ceux
« que l'on a déferés à mon tribunal comme chrétiens. Je leur
« ai demandé s'ils professaient cette foi. Quand ils l'ont
« avoué, j'ai réitéré ma question, une seconde et une troi-
« sième fois, et les ai menacés du supplice. Quand ils ont
« persisté je les y ai envoyés ; car, quel que fût l'aveu qu'ils
« faisaient, j'ai pensé qu'on devait punir au moins leur opi-
« niâtreté et leur inflexible obstination. J'en ai réservé d'au-
« tres, épris de la même folie, pour les envoyer à Rome,
« car ils sont citoyens romains.

« Bientôt après, les accusations se sont multipliées, selon
« l'usage, par la publicité même ; le délit s'est alors présenté
« sous un plus grand nombre de formes. On a publié un
« écrit anonyme où l'on dénonce un grand nombre de per-
« sonnes qui niaient être chrétiennes ou avoir quelque atta-
« che avec le christianisme. Elles ont, en ma présence, invo-
« qué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image
« que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos
« divinités ; elles ont en outre maudit le Christ (c'est à quoi,
« dit-on, l'on ne peut amener ceux qui sont véritablement
« chrétiens). J'ai donc cru devoir les absoudre. D'autres,
« déferés par un dénonciateur, ont d'abord avoué d'être
« chrétiens, puis se sont rétractés de suite. Ils déclaraient
« avoir été en fait chrétiens, mais qu'ils avaient cessé de
« l'être, les uns depuis trois ans, les autres depuis un plus
« grand nombre d'années, voire même depuis vingt ans.
« Tous ont adoré votre image et les statues des dieux ; tous
« ont maudit le Christ.

« Au reste, ils assuraient que leur faute ou leur erreur
« n'avait jamais consisté qu'en ceci : Ils s'assemblaient à
« jour marqué avant le lever du soleil ; ils chantaient tour à
« tour des hymnes à la louange du Christ, comme en l'hon-
« neur d'un Dieu ; ils s'engageaient par serment, non à quel-
« que crime, mais à ne point commettre de vol, de brigand-
« dage, d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à
« ne point nier un dépôt ; après cela, ils avaient coutume de
« se séparer et se rassemblaient de nouveau pour manger
« des mets communs et innocents.

« Depuis mon édit, ajoutaient-ils, par lequel, suivant vos

« ordres, j'avais défendu les associations, ils avaient renoncé
« à toutes ces pratiques. J'ai jugé nécessaire, pour découvrir
« la vérité, de soumettre à la torture deux femmes esclaves
« initiées à cette doctrine. Mais je n'ai rien trouvé qu'une
« superstition extraordinaire et bizarre. J'ai donc suspendu
« l'information pour avoir recours à vos lumières. L'affaire
« m'a paru digne de réflexion, surtout à cause du nombre
« de gens menacés par le même danger. Une multitude de
« tout âge et de tout ordre, comme de tout sexe, est et sera
« chaque jour impliquée dans cette accusation. Ce mal con-
« tagieux n'a pas seulement gagné les villes; il est répandu
« dans les villages et les campagnes. Je crois pourtant que
« l'on peut y porter remède et qu'on peut l'arrêter.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que nos temples, naguère
« presque déserts, sont fréquentés, et, que les sacrifices
« longtemps négligés, ont recommencé. On vend partout des
« victimes, qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De
« là, on peut aisément juger combien de gens peuvent être
« ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repen-
« tir. » (1)

V

Ce précieux document nous révèle les rapides progrès du catholicisme, dès la fin du 1^{er} siècle. Toute la question est de savoir si ce gouverneur englobait le seul Orient dans ce mot à l'empereur? Or, un interprète assez bien placé pour connaître la pensée de Pline, Hégésippe, nous fait part de cette réflexion justement à propos de cette lettre: « Il n'est aucune
« nation de l'empire romain qui n'ait eu à cette époque la
« faveur de ce culte. » (2)

Qui ne connaît les paroles de l'Africain Tertullien proclamant en face des empereurs les progrès de l'évangile qui a gagné les régions les plus éloignées de l'empire?

De l'aveu de l'apologiste, les insulaires de la Grande-Bretagne, les Sarmates, auraient appris cent quarante ans avant la Gaule à fléchir les genoux devant la croix (3). Eh quoi? Celtes et Gaulois, peuples infiniment plus policés, n'auraient pas été aussi bien favorisés? Mais au moins faudrait-il nous donner le motif qui aurait reculé jusqu'en 250, c'est-à-dire,

(1) Pline. Lettre à Trajan. Livre X^e, 97^e lettre.

(2) Patrologie latine. XV, col. 2056.

(3) Patrologie latine. II, col. 610.

jusqu'au règne de Dèce la diffusion de la vraie foi dans notre contrée ?

En outre, quel sens devons-nous donner à ce passage de Tertullien :

« Comme existence nous datons d'hier, et déjà nous rem-
« plissons vos cités, vos îles, vos municipes, vos conseils,
« vos camps, vos tribus, vos décuries... vos temples seuls
« vous restent, nous vous les abandonnons.

« Les différentes peuplades des Gétales, les Maures exilés
« loin du monde, les frontières éloignées de l'Espagne et les
« diverses nations des Gaules, les plages bretonnes inacces-
« sibles aux Romains sont gagnées au Christ; il n'est pas
« jusqu'aux scythes et aux nations les moins connues, jus-
« qu'à vos provinces, vos îles et une foule de lieux, dont
« l'énumération serait trop longue, qui ne connaissent le
« Christ. » (1)

L'expression « *Galliarum diversæ nationes* » fait évidemment allusion aux diverses provinces de la Gaule, notamment à la Belgique limitée par le pays des Séquanes, à la Lyonnaise, à la Narbonnaise et à l'Aquitaine. Comment le christianisme aurait-il pu pénétrer en Espagne ou en Angleterre sans que les missionnaires n'aient foulé notre sol? Les envoyés de Rome voyageaient peu par mer. Fidèles aux prescriptions du Maître, ils allaient le plus souvent à pied en suivant les routes tracées; or, pour arriver en Gaule, ils n'avaient qu'un passage: la voie romaine passant par Arles.

A la vérité, on pourrait discuter sur le sens du mot Gaule. Or, saint Irénée qui vivait au milieu du second siècle (170), devait savoir à quoi s'en tenir et c'est lui qui va nous fixer sur la signification du mot Gaulois; voici ses paroles:

« Au milieu de la diversité des idiomes qui se partagent le
« monde, la tradition chrétienne a conservé son unité. Les
« Eglises qui ont été fondées en Germanie n'ont pas une
« croyance ni une tradition différentes de celles qui existent
« chez les Celtes ou en Orient, de celles qui existent en
« Egypte, en Lybie et en Italie, le centre du monde ».

Vous lisez bien: les Celtes! Or, on se demande comment ils ont traduit ce texte, ceux qui ont conclu à l'existence de la seule église de Lyon en 170?

Mais pour être fixés sur le sens de ce mot, il leur suffisait

(1) Patrologie lat., II.

d'ouvrir César (*de bello Gallico*); ils y auraient vu deux peuples mentionnés par le conquérant: les Celtes et les Ibères. Ces deux peuples ont été la souche d'où sont sortis les Gaulois. (1)

Mais revenons à saint Irénée. En l'an 188, il préside un Concile tenu en Gaule au sujet de la date à assigner à la célébration de la Pâque. Le saint est très éloigné de l'opinion des Quartodécimans; mais il est d'origine orientale, il a été élevé dans ces lieux évangélisés par l'apôtre Jean et par le vénérable Polycarpe; il redoute pour ce vieil évêque une condamnation du pape Victor, aussi se permet-il de prendre la défense du vieillard et d'écrire en ces termes au pape:

« Nous sommes d'accord qu'il convient de renvoyer au
« Dimanche la célébration de la Pâque, mais nous croyons
« devoir vous avertir respectueusement que le fait d'une
« divergence sur ce point ne serait pas suffisant pour retran-
« cher de la communion les églises dissidentes qui suivent
« la coutume traditionnelle de leurs pères dans la foi. » (2)

Voilà donc cette Gaule évangélisée seulement vers la fin du II^e siècle, peut-être même au milieu du III^e, qui peut en 170 réunir un concile, c'est-à-dire une assemblée d'évêques ayant succédé très probablement à d'autres pontifes, au moins depuis plus d'un demi-siècle. C'est un fait bien singulier, avouons-le, car le besoin d'un Concile se fait sentir pour soutenir la foi en péril; mais la foi ne pouvait guère périlcliter dans un pays qui n'avait pas été évangélisé. Les apôtres tinrent un concile en 50; mais il y avait déjà vingt ans qu'ils prêchaient. On doit donc admettre une date antérieure à 150 de notre ère pour la diffusion en Gaule de la religion chrétienne.

(1) César de bello Gallico. Ch. I, Livre I.

(2) Eusèbe Patol. Grecque, t. XX, col. 498.

CHAPITRE II

Preuve de l'apostolicité de nos églises tirée d'un texte de Saint Cyprien

PREUVE TIRÉE DES TRADITIONS LOCALES

I

En 254, l'évêque de Carthage doit écrire au pape Etienne relativement aux affaires de la Gaule et nous relevons dans sa lettre un aveu pour le moins singulier :

« Faustin, notre collègue, qui a dû se fixer à Lyon, nous
« a écrit plusieurs fois pour nous signaler les événements
« qui sont déjà parvenus à votre connaissance, événements
« connus non seulement de lui, mais de tous les évêques
« établis dans la même province, à savoir que Marcien a
« usurpé le siège d'Arles et, qui plus est, a embrassé l'er-
« reur de Novatien. »

D'après ceux qui s'élèvent contre nos traditions, saint Trophime aurait été le premier évêque d'Arles ; or, d'après leur thèse, ce serait vers l'an 250. Dès lors, entre lui et Faustin, nous ne pouvons pas placer un grand nombre de successeurs. Admettons que Trophime ait disparu dès la fondation de cette église, il faut que Faustin ait occupé ce siège assez longtemps, puisque Cyprien dit au pape : « *Semel atque iterum (mihi scripsit)*. Une lettre, à cette époque, mettait quelque temps avant de parvenir à sa destination. Il y a

eu, en outre, échange de correspondance et dès lors, entre le pontificat de saint Trophime et celui de Faustin nous devons admettre une durée de plusieurs années.

Quand l'évêque de Carthage ajoute : (*novatiano se conjunxit*) il entend parler non d'un acte récent, mais d'un fait datant de plusieurs années. Marcien avait fait beaucoup de mal à cette Eglise; le péril même était grand pour qu'il ajoute : « C'est pourquoi, il importe que vous adressiez des lettres donnant pleins pouvoirs aux évêques de la Gaule; enjoignez-leur de ne pas tolérer que Marcien, cet orgueilleux, ce révolté, cet ennemi de la piété divine et du salut de nos frères, insulte plus longtemps notre corps, ce dont il n'a pas su se garder, lui qui prétend s'être séparé de notre communion; il s'en vante et s'est mis à la suite de Novatien dont il suit la révolte ». (1)

D'après ce document, nous ne saurions admettre que tant d'événements se soient passés dans un laps de temps aussi court.

Voilà donc cette église, métropole fondée par saint Trophime, qui après quatre ans, et par conséquent à peu près au moment de sa naissance, voit à sa tête un hérétique, et, chose encore plus extraordinaire, à cette même date 254, il y a un grand nombre d'églises déjà créées sur ce sol à peine évangélisé.

Le danger couru par la foi devait être bien grand pour que Cyprien engage le pape à déposer Marcien et à faire choix d'un autre évêque capable de ramener la paix dans cette Eglise en proie au trouble : « pour que le troupeau du Christ, aujourd'hui scandalisé et dispersé, soit de nouveau réuni au bercail. C'est déjà trop que dans les années qui viennent de s'écouler un si grand nombre de nos frères soient morts sans avoir reçu la paix de l'Eglise. » (2)

Ces paroles sont formelles et tout homme de bonne foi jugera comme nous qu'il est question ici d'une église fondée depuis plus d'un siècle; aussi sommes-nous en droit d'accepter comme certaine la liste des évêques d'Arles telle qu'elle nous est transmise par un document de la bibliothèque impériale. (3)

(1) Patrologie latine, CVII, col. 619.

(2) Ibid.

(3) T. II, col. 359.

1. Trophime.
2. Regulus.
3. Marinus.
4. Martinus.
5. Nicasius.
6. Crescentius.
7. Concordius.
8. Faustinus (en 250).

En admettant pour ces évêques une moyenne de quinze années d'épiscopat, Trophime serait venu à Arles vers 120.

II

Quelles preuves tirerons-nous après cela des traditions locales ?

En 450, les évêques de la Gaule tiennent un concile à Arles et voici comment ils s'expriment : « C'est un fait de « notoriété publique dans toutes nos provinces, fait qui ne « doit pas être ignoré de l'auguste et sainte Eglise de Rome, « que la cité d'Arles a été la première à recevoir dans ses « murs le prêtre saint Trophime envoyé par le bienheureux « apôtre Pierre. De là, le don de la foi et la religion de Jésus-Christ se sont répandus peu à peu dans les autres contrées de la Gaule. » (1)

En 417, le pape Zozime pourra écrire : « On ne doit déroger sous aucun prétexte à l'antique privilège de l'Eglise métropolitaine d'Arles. C'est à elle la première que fut envoyé, de ce siège, le grand pontife Trophime, et, de cette source, les ruisseaux de la foi se sont répandus pour arroser toutes les Gaules. » (2)

Cette réponse du pape Zozime nous permet de supposer que de son temps existait déjà cette rivalité que nous constaterons au cours des siècles entre l'Eglise métropolitaine d'Arles et celle de Vienne à propos du droit de préséance. Les dix-neuf évêques réunis à Arles entendent revendiquer les droits attachés à leur métropole, droits sans nul doute usurpés par l'Eglise de Vienne.

Quels motifs vont invoquer les pères du Concile pour appuyer leur appel ? Pas d'autres que la question d'ancienneté, et Rome leur donnera raison.

(1) Patrologie latine. LIV, col. 880.

(2) Guyot. Somme des Conciles, t. I.

Deux cents ans les séparaient à peine de la prédication évangélique par les premiers envoyés de Rome ; ces évêques étaient donc bien placés pour savoir le nom du fondateur des sièges sur lesquels ils étaient assis comme suffragants d'Arles.

Tous, à l'unanimité, revendiquent pour cette Eglise le premier pas sur Vienne. Or, ce siège fondé par saint Crescent existait dès le second siècle, peut-être même dès la fin du premier siècle et les progrès rapides de la foi chrétienne dans la Lyonnaise avaient rendu ce siège célèbre.

Crescent n'était-il pas ce disciple dont parle saint Paul, dans sa seconde épître à Timothée ? (1) « Crescens, dit l'apôtre, *abiit in Galatiam* » : « Crescent s'en est allé en Galicie. » Il ne sera pas hors de propos de préciser le sens de ce terme Galatiam, que certains interprètes traduisent assez mal.

A la place de « Galatiam », quelques manuscrits, comme ceux du Sinaï et de Saint Ephrem, portant : « La Gaule transalpine. » Saint Epiphane lui-même, commentant ce passage, nous dit : « Ne lisez pas « Galicie » mais « Gaule ». *In galatiâ, non est legendum, sed in Galliâ.* » Theodoret partage cette opinion.

D'après Tillemont, les Grecs ont toujours entendu la Gaule sous cette dénomination de Galatia.

Saint Paul, dans son épître aux Romains, fait allusion à un projet de voyage en Espagne pour lequel il s'adjoindra comme compagnons Luc et Crescent.

Or, au sujet de ce voyage, Dion Cassius nous trace l'itinéraire de l'apôtre : « De Crète, il s'achemine vers la Galacie, « dans les environs de Narbonne. » (2)

D'après le contexte, on ne saurait élever aucun doute relativement à ce projet de l'apôtre de se rendre en Espagne. A la vérité, nous n'avons aucune date nous fixant sur l'année où ce dessein aurait été réalisé ; mais il n'a pas pu le mettre à exécution avant l'an 63, comme aussi il n'a pas pu le retarder au-delà de 66, date de la persécution de Néron. Ce serait donc en 64 ou 65 qu'il se serait rendu en Espagne. A cette époque, en effet, l'empereur avait renoncé pour quelque temps à ses projets de persécution, car son empire était

(1) Ad. Timoth., IV, 410.

(2) Déon Cassius. L. III, VII.

voisin d'être affermi. Dieu permit cette éclaircie, voulant que l'apôtre des nations pût gagner à la foi ces contrées lointaines. Aurait-il mérité son titre d'apôtre des nations si l'occident n'avait pas entendu sa voix? En outre, comment le pape saint Clément aurait-il pu dire de lui: « Devenu le « héraut de l'Orient, il a eu l'honneur insigne de faire pénétrer la foi en Occident, enseignant la justice au monde entier et pénétrant jusqu'aux limites de l'Occident. » (1)

Le texte de Dion Cassius nous fixe sur l'itinéraire suivi par l'apôtre. Il a dû, pour se rendre de Rome en Espagne, prendre la route qui conduisait l'Italie en Bétique, c'est-à-dire la voie passant par Nice, Arles, Narbonne et Barcelone.

Le zèle de l'apôtre nous étant connu, nous devons légitimement supposer qu'en traversant ces diverses contrées il n'a pas pu rester indifférent à la vue du malheur de ces peuples encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Aurait-il été fidèle à sa mission, s'il se fût abstenu de leur prêcher la doctrine évangélique? Evidemment non! Il faut donc admettre toute une série de prédications suivies d'établissements de communautés chrétiennes marquant le passage de l'apôtre.

(1) Epistola prima, C. V.

CHAPITRE III

Opinions de Saint Irénée et du Père Lacordaire

I

Saint Irénée va nous fournir un dernier argument. Cet évêque, en vue de combattre les gnostiques et les autres hérétiques de son temps, leur dit : « Il serait trop long d'énumérer tous les évêques qui se sont succédés dans les églises ; ces successions importantes et très anciennes (*maximæ et antiquissimæ*) sont connues de tous. Or, ces églises ont été établies par les envoyés des glorieux apôtres Pierre et Paul. »

L'évêque de Lyon entendait-il parler de l'Orient ? Non, très certainement. Quand il écrit ces lignes, c'est pour défendre contre les hérétiques la foi de ces églises nombreuses et très anciennes de la Gaule.

Comment ce pontife aurait-il pu défendre la cause d'églises qui n'existaient pas d'après ceux qui font remonter jusqu'à la fin du 11^e siècle l'origine de nos églises ?

De l'aveu du primat de la Gaule lyonnaise, il y avait dans notre pays des églises fondées par les très glorieux apôtres Pierre et Paul : « *Maximæ et antiquissimæ, et omnibus cognitæ, a gloriosissimis Petro et Paulo fundatæ et constitutæ.* »

On pourrait m'objecter l'origine soi-disant asiatique de l'Eglise de Lyon. Sans doute Irénée a été disciple de saint Polycarpe ; il nous est venu d'Orient, mais avant lui, Lyon

avait eu comme évêque saint Pothin qui était romain d'origine. Irénée, qui lui succédait, était envoyé vers 168 par le pape Anicet. A l'époque où il écrit, il n'a plus rien de commun avec l'Asie toujours exposée à se révolter contre Rome et cela, nous le déduisons des éloges qu'il adresse à cette église, centre de la foi et mère des autres églises établies sur toute la surface du globe.

II

La Provence est fière de compter au nombre des premiers missionnaires envoyés par Rome, Lazare, cet ami du Sauveur, Marthe et Marie, ses sœurs, et saint Maximin.

« On ne peut mettre le pied sur ce sol, écrit le Père Lacordaire, sans heurter à chaque pas la mémoire de sainte Marie-Magdeleine. Présente partout, elle n'y vit pas sous la forme d'un accident solitaire; elle s'y lie au fait qui tient la première place dans l'histoire de tous les peuples chrétiens, au grand fait de leur conversion. Et rien sans doute n'a dû se perpétuer plus opiniâtrement dans le souvenir d'une race ou d'un pays, que ce changement apporté à ses croyances et à ses mœurs par un culte nouveau, proscrit et triomphant à force de vertus, aussi n'est-il pas de nation chrétienne qui n'ait gardé la mémoire de ses premiers apôtres, qui n'ait honoré leurs tombeaux, bâti des églises à leur nom, invoqué leur secours, et qui ne se rit des vains raisonnements d'une science aveugle contre cette populaire et puissante tradition.

« La Provence n'était pas une peuplade barbare quand le christianisme y parut. C'était depuis plus d'un siècle une province romaine... Lors donc que le premier son de l'évangile frappa ses oreilles, elle ne put se tromper sur ceux qui lui apportaient de l'Orient cette grande révélation. Elle les connut, les jugea et, convertie par eux à la foi nouvelle, leurs noms lui furent sacrés comme aucun nom ne l'avait été jusque-là pour elle. Qui pourrait en douter? Qui ne voit qu'un peuple, surtout quand il s'agit de sa religion, a une mémoire plus sûre que celle de l'homme, et que l'âge, au lieu de l'altérer, la renouvelle sans cesse? Ce qui est gravé sur l'autel par le culte et dans le cœur par la prière, dure plus que le marbre ou l'airain, et les rois qui n'ont que l'histoire pour vivre ont assuré-

« ment moins que ne donne à leurs apôtres l'âme des géné-
« rations.

« Or, de qui la Provence date-t-elle sa foi? A qui rend-
« elle grâce après dix-neuf siècles d'avoir reçu au lendemain
« de l'Évangile un rayon de lumière qui devait se lever sur
« les profondes ténèbres du genre humain? Elle en rend
« grâce à cette illustre famille de Béthanie qui avait eu Jésus-
« Christ pour hôte et pour ami, à Lazare, à Marthe, à Ma-
« rie-Madeleine, à leurs compagnons Trophime et Maximin.
« Voilà les noms que les fils ont appris de leurs pères et
« que les pères ont reçus de la reconnaissance de leurs ancê-
« tres ». (1)

III

On répondra à ces arguments par ces mots: le Père Lacordaire n'est pas un historien, soit! Mais à notre humble avis, il apporte des preuves bien convaincantes, et si ses arguments n'avaient pas été puissants, pourquoi nos adversaires auraient-ils eu recours à une fable pour combattre les traditions de la Provence?

Dans leurs pérégrinations à travers le domaine de l'histoire, n'ont-ils pas trouvé une certaine Madeleine, moniale au Mont Cassin? Cette religieuse, voulant fuir les Sarrasins, serait venue se réfugier, au VIII^e siècle, dans la solitude de la Sainte-Baume. Ainsi donc l'histoire de Madeleine la pénitente, pleurant ses péchés dans cette solitude, serait un mythe inventé en vue d'accréditer nos prétendues traditions.

Sont-ils de bonne foi ceux qui écrivent ainsi l'histoire? Qu'ils aient nom Launoy, Fleury, Baillet, Papebrok, Chate-lain, en dépit de leur science, ce sont des êtres néfastes qu'avait en vue Balmès quand il écrivait: « A chaque épo-
« que, se présentent en petit nombre quelques esprits privi-
« légiés, qui, s'élevant au-dessus de tous les autres, servent
« à tous de guides dans leurs différentes carrières. Une
« tourbe nombreuse, qui se dit savante, se précipite der-
« rière eux, et fixant les yeux sur l'étendard arboré, mar-
« che haletante à leur suite. »

Chose fort étrange, demandez à ces savants de vous apporter une preuve de leur assertion, ils n'en ont aucune à vous donner. Ils veulent au nom de la science pouvoir con-

(1) Lacordaire. Vie de sainte Madeleine, p. 144.

trôler des affirmations, alors qu'aucun texte n'existe qui puisse leur donner une base solide. En dehors de l'Écriture, il y a, ce me semble, la tradition dont nous ne pouvons faire fi. Nos pères écrivaient peu; ils se transmettaient d'âge en âge certains faits, d'où il suit que l'absence d'un texte ne nous autorise pas à rejeter ce qui nous est rapporté d'une façon orale.

Nous irions loin avec le procédé de certains savants, et dans deux cents ans, l'épopée napoléonienne deviendrait si surprenante que nos descendants, ne pouvant plus la contrôler, seraient en droit de n'y pas croire, tout comme Renan rejetait la divinité du Christ parce qu'il ne pouvait pas contrôler ses miracles.

Nos pères ont-ils été des témoins sincères? Toute la question est là.

Reprenons la question de la Provence. Elle veut avoir Lazare pour 1^{er} Evêque. L'ami de Jésus est-il un mythe? Non! Il a existé; il est mort et a été sorti de la tombe par le Maître. Qu'est-il devenu après la mort de Jésus et après l'Ascension? Il importe de le savoir. Il a dû mourir quelque part. S'il n'est pas mort en Provence, ce doit être en Asie. Cet ami du Sauveur était un personnage notable, connu des Juifs à cause de son rang, et son titre de ressuscité ajoutait encore à sa notoriété. De tels hommes ne disparaissent pas du jour au lendemain sans laisser de traces.

CHAPITRE IV

Tradition de l'Eglise Romaine. — Les Evêques Orientaux ne font aucune Mention des Amis de Jésus, — Madeleine en Provence. — La Sainte-Baume visitée par les Grands Personnages. — Découverte du Corps de la Sainte.

I

La tradition de l'Eglise romaine proclame l'apostolat de Lazare et de ses sœurs en Provence. Les preuves de cet apostolat reposent sur l'existence des monuments qui perpétuent leur mémoire ; comme tombeaux, cryptes, églises.

Le tombeau de sainte Madeleine nous rappelle toutes les phases de son existence. Sur une frise aujourd'hui mutilée, mais qui est facilement reconstituée d'après des témoignages anciens et authentiques, on voit représentée l'onction telle qu'elle la pratiqua sur la personne sacrée du Maître. En outre, ce tombeau est de forme romaine et par conséquent très ancien. Il porte gravés pêle-mêle des symboles païens et des sujets chrétiens. Ceci nous est l'indice d'un travail exécuté à la fin du premier siècle, car l'usage de ces inscriptions n'existait déjà plus au milieu du second siècle.

Nous pouvons donc en déduire que ce style doit être de l'époque qui se rapproche de nos origines chrétiennes.

Le manuscrit d'Oxford, qui date du ix^e siècle, manuscrit

attribué à Raban-Maur (1), vient ici à l'appui de cette opinion.

Il contient, en effet, la vie des saintes Marthe et Marie et reconnaît leur apostolat en Provence.

Au second siècle de l'Eglise, Polycrate, évêque et successeur de Polycarpe à Smyrne, eut quelques difficultés avec le pape Victor au sujet de la célébration de la Pâque. Il voulait simplement garder les usages introduits dans son Eglise par l'apôtre saint Jean.

Il apporte tous les arguments en son pouvoir pour convaincre le Pontife romain ; entre autres, les témoignages des hommes apostoliques qui ont évangélisé le pays.

Il fait figurer dans sa lettre les noms du disciple bien-aimé : de Philippe, de Polycarpe, de Thraséas et de Sigaris. Nous y chercherions en vain traces de Lazare et de ses sœurs. Or, si sainte Madeleine était morte à Ephèse ou à Smyrne, comme le veut la critique moderne, Polycrate n'aurait certes pas omis de mentionner ces saints personnages.

Né vingt-cinq ans après le décès de la pécheresse, si Ephèse eût gardé sa tombe, Polycrate aurait été grandement coupable d'ignorer ce fait ou de le cacher s'il était venu à sa connaissance.

Saint Epiphane, évêque de Salamine, dans ses écrits où il combat les disciples de Manès, ne fait pas une seule fois allusion à l'inhumation de Lazare dans son île. Il avait pourtant à sa portée un argument décisif pour renverser la thèse d'une secte qui faisait procéder la chair d'un principe mauvais. Lazare, le ressuscité de Béthanie, n'avait-il pas été remis dans sa chair ? et, après sa résurrection, n'avait-il pas vécu encore une trentaine d'années ?

II

Au VIII^e siècle, une religieuse du Mont Cassin aurait, dit-on, mis en vogue le pèlerinage de la Sainte-Baume.

Or, plusieurs siècles avant l'invasion des Mahométans, la Sainte-Baume avait été visitée par de nombreux pèlerins, et ceux qui se rendaient en ce lieu prétendaient visiter la solitude où avait vécu la grande repentie.

Oui, Madeleine avait passé là, dans cette retraite silen-

(1) Bénédictin de l'abbaye de Fulda.

cieuse, les dernières années de sa vie; là, elle avait pleuré d'être séparée de son divin Maître; là, elle avait soupiré après l'heure où Dieu l'appellerait à lui et mettrait un terme à son martyre!

La vie de la sœur de Lazare, que fut-elle après l'Ascension, sinon une mort continuelle? Ce cœur blessé par l'amour divin soupirait après la réunion avec son Dieu. Le monde ne lui disait plus rien, il lui fallait le calme!

L'histoire qui nous l'a montrée aux genoux de Jésus chez le pharisien Simon, nous la représente perdue dans la contemplation de cette croix sur laquelle son Maître avait expié les fautes de l'humanité. Dans cette solitude, loin du commerce des hommes, elle pleurait ses péchés et passait sa vie dans la pratique de la plus rigoureuse pénitence.

En fuyant les lieux témoins de sa chute, cette âme, bien résolue à briser avec le passé et à rester fidèle à son Dieu, avait cherché une retraite bien calme, sous un ciel pur, lui rappelant de loin son pays d'origine. C'est cette pensée qui l'a poussée à faire choix de la Sainte-Baume.

Qui dira jamais le magnifique apostolat qu'elle a exercé dans cette Provence devenue sa seconde patrie? Cette femme, qu'on le veuille ou non, a été une des pierres de l'édifice bâti par le Christ. Au même titre que les apôtres, elle fait partie du groupe qui a été appelé à diffuser l'évangile, et, quoique femme, elle a apporté à cette œuvre son humble tribut.

Réhabilitée par le Christ, appelée à faire partie de sa suite, elle a contribué avec ses faibles moyens à faire entrevoir un des côtés de la sublimité de notre religion.

N'a-t-elle pas eu le courage de donner au monde le spectacle d'une âme, qui fortifiée par la grâce et purifiée par le repentir, s'est élevée bien haut dans la sainteté.

Si ces preuves sont jugées insuffisantes à prouver l'apostolat de Madeleine en Provence, nous invoquerons alors le témoignage de la catholicité.

III

Les grands personnages qui sont venus prier près des tombes des amis de Jésus, ont cru très certainement à l'évangélisation de la Provence par ceux que la tradition leur présentait comme les envoyés de Rome. Les évêques, suc-

cesseurs de Lazare, en établissant le culte liturgique qui a été rendu aux saints dont la Provence est fière, n'ont pas dû établir ce culte d'après une tradition fausse.

En 816, Etienne IV est appelé en France pour le sacre de Louis le Débonnaire. Le Pontife ne veut pas traverser la Provence sans venir visiter la Sainte-Baume et s'agenouiller sur la tombe de Madeleine.

En 878, le pape Jean VIII vient en pèlerinage au tombeau de la Sainte.

En 1302, Boniface VIII, dans une bulle datée d'Agnanie, accorde trois ans et trois quarantaines d'indulgence à tous les pèlerins qui visiteront la grotte au jour de la fête de la Sainte ou au jour de la translation de ses reliques.

En 1304, Benoît XI notifie à l'univers catholique la découverte par Charles II, comte de Provence, du lieu où a été ensevelie la sainte pénitente.

Jean XXII confirme ce fait historique de l'invention du corps de Madeleine.

Urbain V, Innocent VI, Clément VI, Benoît XII viendront en pèlerinage à la Sainte-Baume afin d'obtenir par l'intercession de la pénitente les grâces dont ils ont un pressant besoin pour conduire le troupeau qui leur a été confié.

Cet acte sera imité par leurs successeurs, Grégoire XI et Clément VII. Ce dernier pontife ajoutera même de nouvelles indulgences à celles déjà accordées par ses prédécesseurs, Jean XXII et Grégoire XI.

La Sainte-Baume et le couvent de Saint-Maximin, détériorés par le temps, auront-ils besoin de grandes réparations, Benoît XIII, en 1396, ordonnera de faire des quêtes dans toutes les églises. Ce même pontife viendra en pèlerinage à la Sainte-Baume à deux reprises et il portera à vingt ans les indulgences accordées par ses prédécesseurs.

Mais les Pontifes de Rome n'ont pas été les seuls grands personnages venus en pèlerinage en Provence; nombreux sont les princes qui s'y sont rendus après eux.

En 1254, ce sera saint Louis; puis, en 1332, Philippe de Valois, Alphonse IV d'Aragon, Hugues IV de Chypre, Jean de Bohême et enfin Robert, comte de Provence. En 1338, Humbert II, le dernier des Dauphins viennois, viendra implorer le secours des prières de la sainte avant d'aller s'ensevelir à la Grande-Chartreuse.

En 1362, l'infortuné Jean II vient implorer l'assistance de la patronne de la Provence en faveur de la France, et Dieu sait si elle en avait besoin.

Charles IV en 1365 et Charles VI en 1389 y viendront à leur tour. En 1447, Louis XI, encore dauphin, s'y rend en pèlerinage.

Enfin François I^{er} y fait deux apparitions : la première en 1516 et la seconde en 1533.

« Telle est, dit le Père Lacordaire, la croyance des peuples et de l'église ; tels la tradition, l'histoire, le langage des lieux et des temps, et jamais plus de gloire ne donna plus d'autorité aux miracles de Dieu dans une âme. »

IV

Au début du VIII^e siècle, on dut cacher les reliques de sainte Madeleine pour leur éviter d'être profanées par les Sarrasins. Le sépulcre auquel furent confiés ces précieux restes fut déposé dans un lieu que nul ne connaissait, hormis les témoins du transfert. Mais ceux-ci disparurent sans avoir révélé l'endroit de la sépulture. Fort heureusement ils avaient eu soin de mettre la date 710 sur le sarcophage et un écrit à l'intérieur.

Or, en l'an 1279, on ignorait encore en quel endroit avait été déposé le corps de la sainte. Vaguement on désignait un emplacement, mais personne ne pouvait donner une certitude.

Charles de Salerne étant venu à Saint-Maximin tint à connaître la vérité. Sur son ordre des fouilles furent faites et, après de multiples recherches, on trouva, le 15 décembre, un tombeau très bien conservé. Le 18 du même mois, il fut ouvert en présence des archevêques d'Arles et d'Aix. Il y avait dans le sarcophage des ossements couverts de poussière. On s'empressa de les recueillir, mais rien ne fixait les investigateurs sur la provenance de ces restes. Quand on eut enlevé la poussière, on découvrit un tube dans lequel était enfermée une feuille de parchemin portant cette inscription :

« L'an de la nativité du Seigneur, 710, le sixième jour du
« mois de décembre, sous le règne d'Eudes, très pieux roi
« des Français, au temps des ravages de la perfide nation
« des Sarrasins, le corps de la très chère et vénérable Mag-
« deleine a été secrètement et pendant la nuit transféré de

« son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, et
« d'où l'on a retiré le corps de Sidoine, afin qu'il soit plus
« caché et à l'abri de la dite perfide nation. » (1)

L'authenticité de ce document a été mise en doute, car le texte porte *Odoyno*. Au lieu de rendre ce mot par Eudes, on le traduisait comme désignant Clovis. Or, en 710, il n'y avait pas sur le trône de prince portant ce nom, d'où la conclusion : c'est une supercherie. Nous nous demandons comment le terme *odoyno* peut arriver à avoir le sens de Clovis. Cette expression désigne bien ce personnage malheureux, cet Eudes, duc d'Aquitaine, qui était alors occupé à combattre l'invasion musulmane.

En effet, ces ennemis, après avoir triomphé de Rodrigue à la bataille de Xérès, venaient de franchir les Pyrénées et ils dévastaient l'Aquitaine et la Provence bien avant l'invasion commandée par Abdérame, qui envahit le Poitou seulement en 730.

On pourrait, à la vérité, nier l'authenticité de ces restes comme étant ceux de la pénitente ; mais ici encore nous avons une preuve péremptoire.

Nous la tirons du récit de Bernard de Laguionie cité par Faillon :

« Lorsqu'on ouvrit le tombeau, il s'en exhala une forte
« odeur d'essences aromatiques. La langue de la sainte était
« encore inhérente aux os du gosier. Il en sortait une racine
« avec une branche de fenouil assez longue et sortant au
« dehors. Enfin sur l'os frontal, on pouvait encore voir pen-
« dant les cinq derniers siècles une petite portion de chair
« revêtue de sa peau de l'épaisseur d'un demi-doigt, molle
« et de couleur rousse, comme serait une chair morte. » (2)

Ce récit était adressé à un pape français siégeant à Avignon. Jean XXII était-il un pontife à accepter une supercherie et à donner créance à un mensonge ? nous ne le pensons pas. Appelé au souverain pontificat lors de la découverte du sarcophage, il eût très certainement démenti le fait, si la présence de témoins dignes de foi et la tradition n'étaient venus confirmer le « *noli me tangere* » du Christ.

Mais, non content de rapporter le récit de Laguionie, Fail-

(1) Lacordaire. Vie de sainte Madeleine, p. 194.

(2) Faillon, t. II, n° 89.

lon nous fournit un détail qui nous donne la certitude que ce corps était bien celui de Madeleine.

« Le chef de la Sainte n'avait pas de mâchoire inférieure.
« D'après une tradition cet os était parmi les reliques de
« Latran. Charles II, roi de Sicile, fit placer la tête dans un
« reliquaire d'or et la fit apporter à Boniface VIII. Sur l'or-
« dre de ce pontife, l'os fut appliqué et l'adaptation à la mâ-
« choire fut très exacte. » (1)

Or, sur un millier de têtes auxquelles on voudrait adapter un os maxillaire à la mâchoire supérieure, on n'en trouverait pas un pouvant y adhérer parfaitement.

Ce fait a été reconnu authentique par une bulle de Boniface VIII.

Avant de terminer cette question, nous demanderons à ceux qui rejettent nos traditions de vouloir bien nous dire où est mort Lazare et où se trouve son tombeau. Il n'est pas mort en Palestine où nous ne trouvons pas trace de sa sépulture. Il avait donc quitté le pays après la mort du Sauveur. La tradition nous rapporte que les Juifs déicides, gênés par la présence de ce témoin de la puissance du Christ (puisqu'il avait été tiré de la tombe en présence d'une grande foule), voulurent le faire disparaître. Ils n'osèrent pas le mettre à mort, mais ils trouvèrent un moyen bien simple de se débarrasser de ce témoin gênant : ils le mirent lui et ses sœurs dans une barque sans voiles, espérant bien livrer une proie à la Méditerranée. Mais Dieu, qui avait des vues sur son ami, déjoua leurs desseins perfides et trompa leur espoir.

Lazare arriva sain et sauf avec sa suite à Marseille et le Christ en fit le premier évêque de cette ville.

(1) Faillon, t. II, n° 89.
